



Programme thématique en sciences humaines et sociales

CONFLITS, GUERRE(S), VIOLENCE

APPEL A PROJETS DE RECHERCHE 2006

**Destiné aux différentes disciplines des
sciences humaines et sociales**

Date limite d'envoi des dossiers : 10 mai 2006

Date de publication : 8 mars 2006

Les dossiers doivent être envoyés par courrier électronique et par courrier postal en quatre exemplaires (un original et trois copies) cachet de la poste faisant foi

A
Programme ANR « Conflits, guerre(s), violence »
ENS LSH
15 Parvis René Descartes
BP 7000
69342 Lyon

RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES
pierre-olivier.pin@agencerecherche.fr

Formulaire de soumission et renseignements sur <http://www.agence-nationale-recherche.fr/>

ATTENDUS SCIENTIFIQUES

- **CONTOURS DU THEME** 3
- **MOBILISER LES DIFFERENTES DISCIPLINES ET RENOUVELER LES QUESTIONNEMENTS** 4

THEMES PROPOSES

- **ORIGINES ET MECANISMES** 5
 - **Les processus déclencheurs** 5
 - **Causes de conflit et sources de violence** 5
 - Conflits, territoires et environnement
 - Echanges, commerce et conflits
 - Tensions et conflits sociaux
 - **Diffusion et propagation des conflits et des violences** 7
- **PERMANENCES, MUTATIONS, NOUVELLES FORMES** 9
 - **Les formes** 9
 - La violence politique
 - Ville, violence et insécurité
 - **La part du droit** 11
 - **Nouvelles armes, nouvelles techniques, nouveaux métiers** 12
- **PREVENTION, RESOLUTION, SORTIE DE CRISE** 13
 - **Les modes de régulation institutionnels et sociaux (niveau local ou international)** 13
 - **Processus de résolution** 13
 - **Le pardon et la mémoire** 14
- **REPRESENTATIONS ET MISES EN RECIT** 15
 - **Concepts et discours** 15
 - **Récits et créations** 15
 - **Images** 16
 - **Perceptions, mesure, seuil** 17

CONFLITS, GUERRE(S), VIOLENCE

De la petite friction domestique à la confrontation armée entre Etats ou à la menace terroriste internationale, du racket en milieu scolaire aux bagarres entre supporters, de la guerre saisonnière et ritualisée dans les sociétés « traditionnelles » aux génocides contemporains, des grands mouvements de grève aux conflits ordinaires qui font le quotidien des entreprises, innombrables sont les formes d'affrontements, les types de violence et les styles de guerre. Le conflit est partie intégrante de la vie des sociétés qu'il contribue à faire évoluer et la violence, sous ses formes renouvelées, est l'objet d'interrogation récurrente.

Le conflit, qu'il s'exprime de façon violente ou non, est une dimension constitutive des rapports sociaux. Nombre d'institutions, parmi lesquelles les institutions d'Etat, qui disposent du monopole légitime de la violence, trouvent leur raison d'être dans les conflits qu'elles permettent d'éviter ou de réguler. La compréhension de la dynamique des conflits, quels que soient leur intensité, leur échelle, leur dimension, leur forme, les individus ou les groupes qu'ils mettent en cause, constituent sans doute l'une des clefs de la compréhension du monde social, de ses institutions comme de ses transformations.

CONTOURS DU THEME

Le choix du singulier ou du pluriel dans l'intitulé n'est pas une figure de style, mais permet de cerner l'ensemble des définitions et/ou acceptions des termes : les conflits peuvent être envisagés sous toutes leurs formes et être appréhendés à tous les niveaux de la société : micro (dans la famille, la salle de classe, le bureau ou l'atelier...), meso (dans les organisations) et macro-social (conflits entre générations, groupes sociaux, groupes d'intérêt, entre Etats...).

On pourrait notamment examiner les conflits et l'expression des conflits en situations intimes (amicales, familiales, de couple) ou d'interaction quotidienne. Une telle reformulation de l'idée de conflit, proposée notamment en ethnométhodologie ou plus récemment dans les études féministes et éthiques de langue anglaise, ouvre vers une modification des approches morales et politiques « généralistes » mais aussi vers une méthodologie particulariste, observationnelle, pragmatique, plus attentive aux dimensions affectives et interactionnelles des conflits et à l'expression des sentiments d'injustice ou de relégation.

Le terme de guerre invite à s'arrêter sur l'évolution, dans le temps long ou sur une période plus récente, de ses formes et de ses pratiques, de son droit et de ses règles.

Le souci de sécurité constitue des préoccupations constantes qui pourront être envisagées sur le plan symbolique, psychologique, des représentations comme des dispositifs et des pratiques auxquelles il conduit. Il ne s'agit cependant pas d'essentialiser la violence comme dynamique sociale. On s'intéressera autant à la notion de violence qu'à l'action violente, aux différentes formes de violence, aux pratiques violentes, à leurs variations selon le temps et les époques, aux conditions et au contexte du recours à la violence, à sa place dans les sociétés, à son rôle de régulation, à sa signification pour les personnes qui y recourent, aux différences entre force et violence. Le paradigme de la violence est, par exemple, aussi au cœur de l'étude anthropologique des sociétés et des problèmes sociaux liés à des processus économiques comme le libéralisme mondialisé, les processus de marginalisation, l'évolution démographique et la

raréfaction de certaines ressources vitales (eau, matières premières, terres arables...), à la réduction de l'espace-temps par la télévision et les nouveaux moyens de communication.

D'un point de vue anthropologique, il est nécessaire de questionner les logiques internes de compréhension et d'action. On ne peut comprendre une pratique sociale sans interroger le sens qu'elle revêt pour les acteurs concernés. Il serait donc intéressant de privilégier des approches qui restituent le sens donné aux actes de violence urbaine mais aussi celui donné par les jeunes soldats qui peuplent les rangs des bandes « rebelles » dans certains pays. Il faut être capable de distinguer, de ce point de vue, différentes formes de violence : la violence quotidienne et la violence événementielle (composantes et acteurs), la violence endogène et la violence exogène, illégitime et légitime, socialisante et anomique...

MOBILISER LES DIFFERENTES DISCIPLINES ET RENOUVELER LES QUESTIONNEMENTS

Le choix du thème implique un renouvellement des questionnements, des théories, des catégories d'analyse, des terrains d'étude, des échelles d'approche temporelles ou spatiales. L'enjeu scientifique est aussi celui du décloisonnement disciplinaire, permettant de faire travailler ensemble les différents spécialistes dans des approches pluridisciplinaires et/ou interdisciplinaires. Toutes les disciplines des sciences humaines et sociales sont concernées, y compris la littérature et les différentes "branches" du droit (droit international, droit pénal, droit du travail ou encore droit des affaires).

On pourra porter une attention particulière aux dimensions comparatives, à l'étude des invariants comme des transformations et des ruptures, aux différentes aires culturelles, politiques, géographiques, mais aussi à des terrains originaux, quelle que soit l'échelle micro ou macro envisagées dans l'analyse. Certes, les approches et les interprétations diffèrent considérablement selon que l'on s'intéresse aux conflits d'ordre international, régional ou local, aux rivalités intersociales ou aux tensions intrasociales qui ont recours à des analyses plutôt disciplinaires, différentes selon les cas. Mais l'appel à projets propose aussi de dépasser ces clivages et de favoriser les études interdisciplinaires qui soulignent l'interpénétration des types de conflit, des échelles et des interprétations qui sont données aux événements, situations et contextes de conflits et de violence.

Dans cette définition large, les processus de déclenchement des conflits retiendront l'intérêt, tout autant que les formes (anciennes et nouvelles) de guerre ou de violence, et l'on ne négligera pas les modes de résolution, les processus de sortie de crise ou encore l'analyse des moyens et des formes de prévention. On peut envisager de faire toute sa place à la mise en récit et en scène de la violence et de la guerre, au rôle et à l'utilisation des images, à la fonction des idéologies et au jeu des discours.

ORIGINES ET MECANISMES

LES PROCESSUS DECLENCHEURS

Des analyses précises des modalités de passage du conflit à la violence, de la « goutte d'eau qui fait déborder le vase », de ce qui « met le feu aux poudres », devraient permettre de dégager des schémas d'intelligibilité d'actes qui témoignent d'une « panne » de fonctionnement des dispositifs de régulation sociale et qui souvent, au premier abord, paraissent insensés. Le concept de « cascade », ce qui fait que « cela dégénère », offre des pistes de compréhension de telles métamorphoses. Dans cette étude des phénomènes déclencheurs de violence, on pourra ainsi analyser le processus qui conduit à un déchaînement de violence paroxystique pour des vétilles. On démontrera par exemple les ressorts des conflits de personnes (les disputes qui dégénèrent en conflit violent, les raisons pour lesquelles certaines personnes vivent en permanence dans le conflit, etc).

Les enchaînements reliant micro et macro-politiques agrègent des disputes et des incidents locaux à des causes et à des intérêts plus larges. Ils fournissent le matériel à l'imagination des acteurs pour trouver des significations générales dans les événements contingents et connectent ainsi la politique globale à la micro-politique des rues et des quartiers. S'y ajoutent le rappel des atrocités passées et des rancœurs individuelles et collectives, la mémoire des crimes et le désir de revanche sinon de vengeance, les images qui ravivent les souvenirs et les propagent, les rumeurs qui s'y abreuvent et les amplifient, contribuant au sentiment d'insécurité ou de peur qui pousse à basculer dans le crime avant de devenir la victime de celui de l'autre. Ce sont aussi les sens que les acteurs attribuent au passage à la violence qu'il faut prendre en compte.

On pourra étudier les différentes cultures, les cadres de valeurs des diverses aires géographiques, de même que les modalités de formation des présupposés, des préjugés, des représentations des différents camps, des groupes sociaux (populations jeunes, immigrés, diaspora...), les réseaux sociaux et les différents médias qui participent à la diffusion de ces représentations.

CAUSES DE CONFLIT ET SOURCES DE VIOLENCE

Les causes d'affrontement sont multiformes, multiples et complexes. On peut néanmoins tenter de distinguer différentes catégories. Les unes relèvent du choc des systèmes de croyance, parfois institués par des textes normatifs, aussi bien à l'échelle internationale que nationale ou locale, les autres relèvent de l'injustice de la répartition du travail, des biens et des richesses.

Conflits, territoires et environnement

Le territoire peut être revendiqué par plusieurs forces politiques et nombre de territoires ont été, sont ou peuvent devenir l'enjeu de conflits, non seulement entre Etats, mais aussi au sein d'un même Etat. Les rivalités de pouvoir pour et sur du territoire prennent des formes plus ou moins violentes, de la guerre

ouverte avec affrontements armés au conflit contre l'installation de déchets nucléaires ou d'une ligne à haute tension.

La dimension spatiale ou territoriale des phénomènes de contestation et de violence représente donc un aspect important à étudier : ségrégation socio-spatiale, « balkanisation » des territoires, aménagements (fermeture d'entreprises et de services), rivalités d'acteurs économiques ou luttes d'usagers, luttes environnementalistes.

Il est aussi envisageable d'analyser les dimensions spatiales et territoriales de conflits qui se situent dans des contextes de paix et de démocratie, comme par exemple, les relations entre citoyens et pouvoirs, les tentatives de contrôle par des habitants des évolutions de leur espace proche (nuisances, pollutions, risques, environnement, projets d'aménagement, etc.). En quoi ces conflits sont-ils des révélateurs de l'action publique et du rapport des acteurs au territoire ? On s'interrogera pour savoir si les conflits occupent une place nouvelle à la fois dans les relations entre résidents ou usagers d'un côté et l'action publique d'un autre côté, mais aussi entre habitants et espace (territoires). On pourra chercher à comprendre l'apparent paradoxe que constitue la multiplication des conflits de ce type alors que, d'une part, nuisances, pollutions et risques ont connu une intense juridicisation et que, d'autre part, des procédures d'information, de participation ou de négociation ont en principe été multipliées à l'occasion des projets d'aménagement de l'espace.

On ne négligera pas les causes environnementales, désastres naturels, dégradation de la terre et de ses ressources, perte de la biodiversité, ni les stratégies de groupes et d'individus pour rehausser leur position sociale au travers de l'exploitation de l'environnement et de ses ressources (capture de la rente des ressources naturelles dans la genèse des conflits, en Afrique notamment). La « gestion » internationale des déchets, nucléaires ou autres, des « quotas » de pollution, est source de tensions à différentes échelles, qui peuvent faire l'objet d'études précises.

Dans cette perspective, il peut être également intéressant de s'interroger sur les périodes, les régions où la guerre est absente et sur les conditions de développement des sociétés qui peuvent expliquer cette non-belligérance.

Echanges, commerce et conflits

Les motivations commerciales ou économiques constituent des causes de conflit qui prennent une forme et une ampleur nouvelles avec la mondialisation. De façon purement indicative, il est possible de formuler quelques interrogations, telles que :

- Quels sont les liens entre l'intégration économique et l'évolution des conflits locaux et globaux ?
- Quel est l'effet du commerce international (y compris du commerce des armes) sur les conflits et inversement ? Par quel(s) mécanisme(s) ?
- Comment les échanges financiers ou la dépendance financière affectent-ils la probabilité d'un conflit ?
- L'accroissement de la circulation des capitaux, des biens mais aussi des personnes est-il source de paix ou de conflit ?
- Quelle est la part de la culture des drogues et de leur commerce, des différents trafics dans le déclenchement, mais aussi dans la conduite et le financement des conflits ?
- Quel est le rôle du déclin des Etats dans la production et la répartition des richesses ?

- Quel est l'impact des conflits, des guerres sur l'économie (commerce, croissance...), sur les institutions, sur les sociétés civiles ? Des comparaisons par pays pourraient être pertinentes (pays développés et en développement).
- Quelle est l'efficacité des sanctions économiques (multilatérales ou régionales) sur l'évolution et le devenir d'un conflit ?
- Plus généralement, quel est l'impact de variables économiques comme la croissance, le capital humain ou politiques (démocratie, institutions...) sur la probabilité d'être impliqué dans un conflit militaire ? Quel est l'impact des guerres sur le progrès technologique ?

Tensions et conflits sociaux

Un autre champ d'investigation concerne les causes des tensions intrasociétales. La compréhension de la dynamique des conflits est sans aucun doute l'une des clefs de l'intelligence du monde social, de ses institutions comme de ses transformations. Certes, toute institution ne trouve pas sa raison d'être dans les conflits qu'elle permet d'éviter ou de réguler et toute transformation sociale n'est pas le résultat de la dégénérescence violente des conflits sociaux, mais ceux-ci constituent un terrain d'étude privilégiée et leurs fondements ont évolué : la lutte des classes de la naissance de la société industrielle a fait place à des affrontements plus pacifiques dans lesquels la négociation joue un rôle essentiel et les enjeux se concentrent désormais sur les revendications salariales et les conditions de travail.

On pourra également s'interroger sur les autres causes de conflits intrasociétaux et sur l'apparition de nouvelles formes de violence, terrorisme, racisme, hooliganisme, racket, phénomènes de bandes, et, à un autre degré, conflits générationnels ou intrafamiliaux. A ce sujet, on pourra s'interroger sur le rôle des facteurs sociaux (accès à l'éducation, à la culture, modes de sociabilité, dynamiques d'engagement politiques, religieux ou associatifs, processus de constitution des identités collectives et individuelles, modes d'urbanisation et de développement économique, accès à l'emploi, aux biens, aux services)... On attendra aussi une meilleure connaissance des trajectoires (familiales, scolaires, éventuellement judiciaires...) des individus qui participent à des actes de violence (collective et individuelle). Ainsi on ne négligera pas, pour tous ces aspects, les dimensions psychologiques des conflits et la compréhension de leurs ressorts émotionnels. Des comparaisons avec les pays anglo-saxons ou latino-américains, entre autres, pourraient être riches de perspectives.

DIFFUSION ET PROPAGATION DES CONFLITS ET DES VIOLENCES

La question des processus d'importation/exportation des conflits et celle de leur circulation permettent d'éclairer la sociologie des mouvements sociaux d'aujourd'hui. Ainsi, les "cycles de protestation" ou de transnationalisation des mouvements, les Internationales ouvrières ou mai 68 et son expansion, par exemple, pourraient être analysés dans des perspectives historiques et comparatives. La régionalisation des conflits offre d'autres moyens de traiter cet aspect, par exemple l'expansion du narco-trafic en Amérique centrale et du Sud et ses incidences politiques, par le biais de la reconversion du capital social et financier dans la sphère politique.

La circulation des conflits conduit naturellement à s'interroger sur le rôle des médias non seulement comme vecteurs d'idéologie et de propagande, mais

aussi comme porteurs d'informations, facteurs de diffusion et acteurs à part entière.

La place de l'information de guerre et en guerre, du renseignement dans la conduite de la guerre, les technologies utilisées, l'interaction société-opinion-renseignement mériterait des travaux. L'analyse des services et des pratiques de renseignement dans les Etats permet notamment d'observer les frontières de l'exceptionnel, les limites du secret dans les systèmes politiques en temps de crise et de guerre.

PERMANENCE, MUTATIONS, NOUVELLES FORMES

LES FORMES

Dans la plupart des cas, on ne saurait dissocier l'apparition du phénomène de l'analyse de ses formes. On pourra s'interroger sur la variabilité, selon les sociétés, les époques, les groupes sociaux de ce que l'on entend par acte violent : les brutalités que nous considérons aujourd'hui comme violentes pouvant apparaître dans d'autres contextes comme des comportements "normaux". Les évolutions des catégories d'appréhension de la violence "intime" pourraient être réinterrogées : violence familiale (masculine et féminine), matricide, infanticide organisés, maltraitance des enfants, mutilations au nom de rites, de pratiques et de coutumes, pratiques de violence contre soi-même, suicide.

La distinction entre force et violence, sous ses aspects politique, juridique, éthique... reste une notion fondamentale qui pourra être prise en compte dans la réflexion.

La notion de situation conflictuelle paraît appropriée pour décrire des situations marquées par une potentialité de conflit (conflit sporadique, récurrent mais non dégénérant, affrontement à potentiel dégénérant, avec emploi de la force et/ou de la violence, conflit armé assimilable à une guerre). La préoccupation essentielle porte sur les nouvelles formes et les nouveaux types de conflits, sans que l'on néglige les explications de séquences historiques, mettant en évidence les mécanismes sociaux sous-jacents (aspects de communication, d'information, de prises de décision individuelle et collective). Sans souci d'exhaustivité, la liste suivante peut être proposée.

La violence politique

Il paraît important d'étudier le terrorisme, ses modes de construction et ses effets sur la démocratie, le droit et la société de manière comparative et pluridisciplinaire. On peut avancer quelques interrogations parmi d'autres :

- Quelles sont les spécificités du ou des terrorismes ? Peut-on distinguer le terrorisme mondialisé du terrorisme nationaliste ?
- Quelles sont les caractéristiques structurelles, les formes d'organisation des réseaux terroristes, les modes de transmission de l'information, de recrutement, et quels modèles d'analyse peuvent aider à en comprendre le fonctionnement ? Comment évoluent-ils (augmentation ou diminution) suivant les changements d'environnement et les formes d'attaques ? La question des aires et des milieux de recrutement des terroristes mériterait d'être approfondie.
- Quels sont les rapports entre le terrorisme international, la mondialisation, le fondamentalisme religieux ? Quel rôle joue l'accroissement des échanges, des biens, des personnes et des capitaux financiers ?
- Comment l'information et les connaissances sur les manifestations de ces violences politiques sont-elles décontextualisées, diffusées, amplifiées, altérées ?
- Quels sont les moyens de lutte ? Quelles conditions politiques, sociales, économiques, technologiques peuvent aider à éliminer ou à diminuer la

tendance à la violence ? Avec quels partenaires et selon quelles alliances (internationales, nationales, gouvernementales ou non-gouvernementales) ?

Plus largement, selon quelles conditions sociales et économiques les démocraties peuvent-elles conserver la paix, à l'intérieur de leurs frontières et à l'extérieur, notamment sous la menace d'un environnement hostile ? Comment maintenir l'équilibre entre sécurité et libertés publiques (protection des droits fondamentaux) ? On pourra s'interroger sur les évolutions de la prise en charge de la violence légitime, notamment à travers les rôles respectifs des acteurs publics et privés et l'articulation de leurs fonctions.

Le modèle de la lutte de classes, associé à la société industrielle cède la place à des affrontements sur des bases diverses : conflits ethniques, de genre, de générations... Les modalités d'action font intervenir des protestations, parfois violentes, mais limitées dans le temps et dans l'espace, des mouvements revendicatifs qui s'appuient largement sur les technologies de l'information et des médias et mettent en jeu différents types de négociations. Par ailleurs, les tensions et les conflits changent de régime et de lieu. Et si les conflits au travail perdurent, ils se nouent aussi sur d'autres scènes : urbaines, associatives, scolaires. Aux registres politiques et sociaux s'ajoutent des régimes moraux et interpersonnels, comme le montre l'exemple du harcèlement.

Violence endogène et violence exogène, illégitime et légitime, socialisante et anomique... Comment ces différentes formes de violence se transforment-elles, se pérennisent-elles dans les différents contextes (sociétés avec ou sans Etat central, laïques ou plutôt religieuses...).

Ville, violence et insécurité

Un examen critique des catégories d'analyse et de leurs implicites, associés au phénomène de violence urbaine serait opportun. Celles-ci marquent-elles une rupture ou une continuité avec les violences sociales et politiques ?

La violence quotidienne et la violence événementielle (comment se fabrique l'événement, quels en sont les différentes composantes, les différents acteurs - la victime et l'agresseur peuvent alternativement être les mêmes personnages -) mériteraient des travaux qui mettent en évidence le sens que les acteurs attribuent au passage à la violence. Quelles valeurs sont mises à l'épreuve ? Le choix des différentes cibles relève-t-il d'une logique symbolique ou situationnelle ? Quelles sont les formes de codification de leur déroulement ? La violence est-elle socialement prise en charge, est-elle constitutive d'une armature sociale, ou relève-t-elle d'une logique individuelle, anomique ? Entre les figures de la victime et de l'agresseur, qu'elle est la place du tiers ? La question de l'apprentissage de la violence devrait être examinée, de même que les interactions qui se nouent sur les "zones de contact" avec les représentants et les procédures mises en œuvre pour rendre acceptable un retour à la paix. La juvénalisation de la violence, c'est-à-dire l'apprentissage de la violence et la diffusion des pratiques violentes à des niveaux d'âge de plus en plus bas, constitue un axe de réflexion essentiel.

Si l'on se place dans la longue durée, le phénomène de l'émeute, de la manifestation qui dégénère, mais aussi des affrontements, bagarres dans les stades avec le phénomène du hooliganisme, tout comme la violence de la rue et

celle de l'école méritent l'attention. Les logiques d'intervention dans des espaces publics tels que les écoles posent la question de l'interférence de la violence légitime avec les pratiques de violence endogène, tout en comportant des risques de les renforcer.

Les projets pourront s'intéresser aussi bien à la perception de l'insécurité et de ses causes, qu'aux dispositifs de protection des biens et des personnes (gestion des déplacements, alarmes domestiques, vidéosurveillance, "*gated communities*"). Les modes divers d'intervention des forces de l'ordre méritent aussi d'être interrogés ici, ainsi que leurs fondements et leurs modes d'organisation.

La question de la légitimité de la violence pose aussi celle de la réponse à un autre type de violence symbolique, celle de l'exclusion, de la domination, du racisme, de la ségrégation, de l'absence de perspectives d'avenir. Quelles sont dans ce contexte les représentations endogènes de la justice et de l'injustice, de ce qui est légitime et de ce qui ne l'est pas, du respect de l'ordre social et de sa contestation ?

Une étude de la violence urbaine mêle inextricablement l'approche des causes (par exemple l'effondrement de la culture ouvrière), des contextes (modes de sociabilité des jeunes dans les quartiers populaires) et des remèdes (tissu associatif, action sociale et culturelle, développement de l'emploi).

Toute perspective comparative, par exemple avec les pays anglo-saxons, mais aussi latino-américains (multiplication des conflits autour du territoire, de l'occupation de l'espace public dans les villes du Sud, du droit au logement, du droit au travail, des services urbains) est souhaitable.

LA PART DU DROIT

Le droit est ce qui interdit en principe que les conflits d'intérêt ou de représentation ne dégénèrent en violence. Il n'y parvient que si l'ordre qu'il dessine répond aux attentes de justice des individus et des groupes qui en relèvent. Dans un système international composé d'une mosaïque d'Etats-Nations réellement souverains, il était possible de distinguer les sources internes de la violence, dont la prévention ou le règlement relevait du droit pénal ou du droit social, et ses sources internationales qui relevaient pour l'essentiel du droit international public. Cette distinction a beaucoup perdu de sa force parce que les Etats ont aujourd'hui perdu la maîtrise d'une large part des règles qui président à la production et à la répartition des richesses. La plupart des conflits combinent aujourd'hui les dimensions nationales et internationales. De même, l'émigration, les émeutes de banlieues ou la plupart des conflits du travail ne peuvent plus être compris et maîtrisés par les seules catégories du droit national. Comment s'opèrent ces changements ? Quelles sont les nouvelles règles qui se mettent en place ?

On observe par ailleurs un "brouillage" des catégories et, avec la mondialisation, un décloisonnement des espaces territoriaux, mais aussi normatifs, avec une multiplication de normes différentes par leur origine, leur contenu, leur champ d'application, leur portée. L'appel d'offre est aussi destiné à ouvrir la recherche à ce nouveau contexte juridique et à explorer dans quelle mesure il favorise la violence ou les conflits, ou, au contraire les prévient ou en favorise le règlement. On peut aussi évoquer, à titre d'exemple, un certain nombre de problématiques qui invitent à des approfondissements :

- Quels sont les liens entre internationalisation des conflits et renouvellement des doctrines en matière d'intervention légitime ? Comment s'articulent le droit et le devoir d'ingérence ?
- Quel droit appliquer aux acteurs non étatiques de la violence ? Cette difficulté va de pair avec l'incertitude de leur statut. Quel type de justice pour les actes terroristes ?
- Quel droit appliquer aux auteurs de violences « extrêmes » : viol, massacres, génocides, crimes contre l'humanité ?

NOUVELLES ARMES, NOUVELLES TECHNIQUES, NOUVEAUX METIERS

L'appel à projets inclut l'analyse des transformations dans l'art de la guerre et des évolutions des techniques et des différentes armes : guerre conventionnelle qui s'oppose à la guérilla, guerre maritime, aérienne, spatiale, atomique..., les différents métiers (médecine d'urgence, psychiatrie...).

On peut aussi s'interroger sur les tactiques et stratégies dans la mesure où la nature et la qualité de l'adversaire ont changé : quelle est l'efficacité d'une armée conventionnelle ? Comment passer de la conquête à la pacification ? La guerre privée, avec ses mercenaires des temps modernes, tend à se substituer aux formes de la guerre classique. Les modalités d'organisation des professions impliquées (étatique, sous-traitance, civile) dans le maintien de l'ordre ou la guerre pourraient être étudiées.

En quoi les évolutions des techniques mobilisées permettent-elles de renvoyer à des natures différentes de la violence, de la guerre ? L'éthique militaire est un domaine structuré, comme peuvent l'illustrer les parcours de formation spécialisés. Des études pourraient porter sur des thèmes tels que le commandement et l'obéissance, les enjeux éthiques, le recours aux techniques de gestion informatisée du champ d'opération, les formes de respect de l'adversaire, les types de raisonnements instrumentaux visant des avantages militaires...

Par ailleurs, les nouvelles stratégies mises en place pour contrer les actions terroristes, pour affronter la guérilla urbaine mériteraient des travaux qui peuvent être menés en concertation avec des écoles militaires. Enfin, les modalités de la conception et de l'utilisation des techniques et des technologies (informatique, robotique, automatisme...), des stratégies sur la conduite de la guerre (frappes aériennes « chirurgicales » précédant l'offensive terrestre pour diminuer le « coût humain » pour l'assaillant) sont aussi concernées.

PREVENTION, RESOLUTION, SORTIE DE CRISE

Il s'agit d'étudier ici les mécanismes qui permettent :

- de prévenir les conflits
- de sortir d'une situation conflictuelle
- de gérer le « retour à la normale »

LES MODES DE REGULATION INSTITUTIONNELS ET SOCIAUX (NIVEAU LOCAL OU INTERNATIONAL)

Même si la mise en place, après la Seconde Guerre mondiale d'un système de droits universels et d'institutions planétaires correspondantes, tout particulièrement dans le domaine socio-économique (ONU, OMS, UNESCO, FAO, FMI ...) a été bien étudiée, un certain nombre de questions demeurent :

- En quoi participent-elle du renouvellement de la réflexion et de la mise en application d'un principe de justice ?
- Quelle est l'effectivité des différentes modalités de régulation (traités, tribunaux...) ?
- Quelles sont les adaptations du droit pénal interne et du droit international face aux nouvelles données en matière de conflits, de violence ou de guerre ?

Des études de cas portant sur des pays, des secteurs d'activité ou des expériences précises permettraient de dresser un bilan.

Mais aussi :

- Quels types de politiques économiques et sociales peuvent aider à une meilleure régulation des conflits et des guerres ? Quel est l'impact des différents types d'accord d'intégration régionale ou plus largement de coopération ?
- Quel peut être le rôle des sanctions économiques dans la gestion des conflits ?
- Quelle peut être l'efficacité d'une politique internationale dans l'éradication des différentes formes de conflits, violence, guerre ?
- Quel est l'impact des politiques de prévention des attentats terroristes ?

Les présupposés qui fondent l'évaluation et la mise en place des projets de développement, des actions diplomatiques, des services de renseignement (civil, militaire, économiques...) mériteraient des travaux spécifiques. La part relative des valeurs (obligations morales vis-à-vis d'autres peuples, l'héroïsme...), des croyances, des émotions (outrage moral, compassion...), des arguments rationnels dans les domaines politiques, de la justice, de la religion mériterait également des recherches comparatives.

PROCESSUS DE RESOLUTION

Les processus de sortie de la violence, de la guerre ou du conflit par la médiation, le compromis, la négociation, l'intervention rituelle ou autres, constituent un autre chapitre d'investigation. Les modalités mises en œuvre, les types d'acteurs impliqués pourront être analysés.

Les sociétés vendettistes offrent des exemples intéressants de mise en œuvre de médiations pour interrompre le cycle de la vengeance. Le statut et la personnalité des médiateurs, les gestes accomplis, les rituels effectués, les symboles manipulés sur la voie de la cessation des hostilités, voire de la réconciliation, méritent des analyses comparatives attentives. L'alternative entre la reconnaissance de l'adversaire et la négociation, d'une part, et la stratégie d'exclusion de l'ennemi, d'autre part, paraît une problématique séminale. En droit interne, il faudrait étudier l'évolution des procédures de résolution des conflits, les conditions de l'emploi de la force et les conséquences de l'immixtion du marchandage sur le contenu des décisions et la perception des instances arbitrales.

LE PARDON ET LA MEMOIRE

Les modalités de gestion des situations post-conflit, de « retour à la normale » mériteraient d'être étudiées dans leurs aspects individuels et collectifs. Comment s'articule leur traitement judiciaire (national et international) avec des formes extra-judiciaires (par exemple, Commission Vérité et Réconciliation). Si le point de vue des acteurs de violences doit être scruté au plus près, celui des victimes, directes ou indirectes, des vainqueurs et des vaincus, doit aussi faire l'objet d'analyses : la perception de l'effraction, de la violation (du territoire, du corps et des biens), les traces dans l'histoire personnelle, familiale (phénomène de vendetta), nationale, refoulées ou exhibées, le recours à la violence subie pour faire valoir des droits (reconnus ou réclamés), l'érection de la victime en martyr... ou en coupable, autant d'aspects qui invitent à envisager les lendemains de la violence subie : amnistie ou procès, indemnisation des victimes, étude des traumatismes de guerre.

REPRESENTATIONS, MISES EN RECIT

CONCEPTS ET DISCOURS

Une attention pourra être portée aux concepts et notions utilisés (maintien de l'ordre, sécurité, violences urbaines, guerre froide, terrorisme, crimes de guerre, torture, purification ethnique, conflits de basse intensité, peine de mort, etc...), à leur généalogie et à leur évolution suivant les acteurs, mais aussi aux stéréotypes et aux représentations (discours de la puissance, de la virilité, de la supériorité raciale, exaltation du soldat, de la nation, sens de la loyauté et de la trahison, lâcheté, pacifisme, rejet de la guerre, enfants en guerre...) qui structurent les discours, les perceptions et les comportements. L'étude du lexique politique, des références et stratégies des acteurs (ultranationalistes, islamistes, « faucons » et « colombes »), le rôle de ces derniers dans le déclenchement et le déroulement des conflits, plus largement l'analyse des justifications données par les acteurs pour l'entrée dans le conflit ou pour la refuser peuvent faire l'objet d'études appropriées autour d'un certain nombre de questions :

- Quels sont les registres de justification (moraux, juridiques, humanitaires, légitime défense, voire économiques) ?
- Peut-on observer des liens entre les formes d'explication et certaines formes de légitimation ?
- Quelles sont les configurations et les usages de la parole violente dans les échanges conversationnels (outrances langagières comme mode de régulation des interactions verbales, insultes...) ?
- Par quels mécanismes les différences ethniques, linguistiques et religieuses et plus largement certaines spécificités identitaires sont-elles relayées par des groupes politiquement actifs ?

Les études sur le rôle des discours de la violence et sur la recherche de sécurité dans la formation des groupes identitaires mettent l'accent sur la question des mémoires et de leur généalogie. On pourra s'interroger sur les effets des discours officiels diffusés par l'enseignement et par les médias. Ces études pourraient s'enrichir de recherches sur les « entrepreneurs de la violence » et sur les collusions entre acteurs des champs politique, économique et idéologique.

RECITS ET CREATIONS

Les représentations de la violence, des conflits, des guerres dans les différentes formes artistiques (cinéma, littérature, danse, opéra, théâtre, photographie, peinture, mais aussi jeux vidéos...), les liens qu'elles entretiennent avec l'histoire des sensibilités et des comportements, tout comme les enjeux dramaturgiques, poétiques, narratifs qu'elles recouvrent, ouvrent un large champ de recherche. Les approches diachroniques et comparatives sont particulièrement attendues. Certaines questions paraissent particulièrement opportunes :

- Quel type de violence est représentée ou non représentée par l'art, à une époque donnée, dans un genre particulier ?
- Certaines formes de violence servent-elles de métaphores à d'autres ?
- L'écriture ou la mise en scène de la guerre, du conflit ou de la violence diffèrent-elles et en quoi, selon les cultures, les genres, les religions ?

- Quels sont les moyens spécifiques de la représentation de la violence et comment à l'intérieur des différents genres, ces représentations sont-elles codifiées ? On pourrait dans cette perspective s'intéresser également aux incarnations mythologiques et allégoriques de la guerre ou de la violence, en étudiant, par exemple, dans une perspective comparatiste la représentation d'un événement (Saint-Barthélemy, Guerre de 1914-1918, 11 septembre).
- Quels sont les figures, les procédés stylistiques et rhétoriques du discours violent en littérature ? Quelles sont les marques d'énonciation distinctives d'une parole, d'une écriture qui expriment la véhémence, l'indignation, la fureur ? On pourrait aussi étudier la relation entre les conflits, la violence et le suspense, la tension narrative. Peut-il y avoir récit sans conflit ? La mise en intrigue des conflits peut être étudiée à la lumière des théories de l'action.

La nature des enjeux, notamment idéologiques, de cette représentation pourra être analysée. Vise-t-elle à produire la sidération, ou, au contraire, une dénonciation, une incitation à la réflexion ou à l'action, un outil de propagande ? A ce sujet, le rôle des médias est central et devra être étudié. La question du rapport entre la violence réelle et sa représentation dans les différents arts (à travers les notions de catharsis, de sublimation, les apports des théories de la lecture et de la psychologie cognitive) est une question centrale qui devrait être revisitée.

Le lien entre l'écriture de l'histoire et les différentes formes de représentations, (manuels scolaires, films, romans...) peut également être envisagé. Un certain nombre de questions sont liées à cette perspective de recherche :

- Quels rôles jouent ces différents supports dans la constitution d'une mémoire collective des conflits et des guerres ?
- Comment ces supports la modélisent-ils, l'oblitérent-ils, la gauchissent-ils, la préservent-ils ?
- La mise en récit a-t-elle une fonction réparatrice des violences subies individuellement ou collectivement ?

IMAGES

Les formes de théâtralisation et de stylisation de la violence (démonstrations ostentatoires, exécutions capitales publiques, attentats suicide...) peuvent être étudiées. Dans le processus de passage à la violence, la représentation de la victime, le processus de construction de l'autre comme barbare, non-humain pourraient être explorés.

Compte tenu de l'importance des discours nationalistes dans la logique de guerre et au vu de l'enracinement habituel de ces discours dans des stéréotypes sexistes (discours de la puissance, de la virilité et de la force, motif de la protection des femmes ou du foyer, exaltation des vertus du soldat...), il serait précieux de disposer de contributions venues des études de genre pour l'analyse de ces discours et des représentations qui les structurent. On pourrait aussi analyser le statut et les représentations du guerrier, fort variables dans les sociétés étatiques où existe le métier de soldat et dans les sociétés où les jeunes adultes sont à tout moment mobilisables.

PERCEPTION, MESURE, SEUIL

Quels sont les déterminants des seuils de tolérance des sociétés face à la violence (privée, publique, militaire...) ? Peut-on observer des variations de ce seuil suivant les types de violence (violence populaire, violence intime, tortures...) ? On pourra comparer des violences réputées masculines et féminines, ce qui est une voie appropriée pour saisir les façons dont on fabrique, ici et là, les hommes et les femmes. On pourra s'intéresser à l'évolution des limites du « montrable » à la théorisation de ces interdits et à la façon dont la dramaturgie, dans des époques différentes, refoule, déplace, ou au contraire exploite jusqu'à ses limites extrêmes le spectacle de la violence. On pourra également réfléchir à la fluctuation de « la limite du supportable », faite semble-t-il pour être indéfiniment repoussée ou transgressée.

Il serait intéressant d'analyser, au regard de l'histoire des sensibilités et du droit, le statut et l'évolution des sports de contact et de combat (en particulier des combats entre animaux ou opposant des hommes et des animaux), depuis les jeux du Cirque.

La question de la mesure du niveau de violence, d'insécurité d'une société, de l'évaluation des effets des politiques et des modes de régulation, mériterait des travaux supplémentaires qui interrogent également les modalités de construction et d'usage des outils et des catégories utilisées. Les représentations, les perceptions, les attitudes, les comportements pourraient faire l'objet de travaux suivant les acteurs individuels et collectifs. Les enjeux des modes de caractérisation des phénomènes, de la diffusion ou de la rétention de l'information devraient être étudiés (affrontement en termes de chiffres, construction de la statistique comme façon d'appivoiser l'indicible, rôle de l'information mondialisée).